ASSOCIATION FRANÇAISE DE RPE (ARPE)
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents : Valérie Belle (VB), Laurent BINET (LB), Sébastien Blanchard (SB), Sylvie CHOUA (SC), Mathieu DUTTINE (MD), Emilien ETIENNE (EE), Yann Fichou (YF), Vincent MAUREL (VM), Maylis ORIO (MO), Olivier OUARI,(OO), Raffaella Soleti (RS).

Excusés : Bertrand VILENO (BV)

La réunion s'est déroulée à distance par visioconférence sur Zoom de 10h00 à 12h30.
Modérateur : VB

1. INTERVENTION D'HERVE VEZIN (HV) ET DISCUSSION

RV fait le point sur la nouvelle structure Infranalytics (RMN très Haut Champ, F …) qui sera effective au 1 janvier 2022 avec une sous-division RPE.

Liens tissés avec les industriels :

Alicia Vallet est la chargée de mission industrielle au sein d'Infranalytics et forme un groupe de travail avec HV. Elle effectue depuis l'année dernière un travail de relance auprès des industriels après les rendez-vous de Carnot qui ont eu pour objectif de faire la promotion des techniques disponibles dans Infranalytics. Ces actions ont conduit à 4 partenariats qui relèvent maintenant de l'infrastructure et ouvrent des perspectives prometteuses en termes d'échanges.

Cependant, HV note qu'il y a des sollicitations d'industriels qui ne relèvent pas de l'infrastructure. Elles concernent des petites prestations sur des besoins particuliers et très ciblés mais toujours gérés par l'infrastructure.

L'idée soutenue au sein de la structure est qu'Infranalytics soit une porte d'entrée ainsi que le gestionnaire de ces petites prestations en sollicitant d'autres plateformes connues susceptibles de répondre à la demande (EX : chimie des matériaux, verre) tout en travaillant sur des coûts complets.

HV propose de nommer une personne au CA de l'ARPE en charge des relations partenariat industriel qui pourrait directement discuter avec Infranalytics pour ensuite disséminer suivant la nature de la demande les prestations sur les sites ou plateformes concernées. Cette opération structurante permettrait de rapprocher l'ARPE avec Infranalytics.

HV rajoute qu'il a discuté avec de nombreux industriels et notamment des grands groupes comme Total Energie avec qui le Lasir aura un laboratoire commun. Dans un contexte de transition soit énergétique soit chimie eco-friendly ils se rendent compte que pour obtenir des informations sur les mécanismes de vieillissement, la durabilité des matériaux, la technique de spectroscopie RPE est un outil indispensable. Elle permet de détecter dès le début le vieillissement des matériaux et des mécanismes. Ils préfèrent travailler avec la communauté RPE pour répondre à des besoins ponctuels soit contractuels.

L'ARPE peut par conséquent se positionner sur ce créneau car elle dispose d'un ensemble de spectromètre capable d'apporter des solutions simples et efficaces pour les industriels. On risque d'être sollicités prochainement pour répondre à toutes ces problématiques industrielles.

HV explique qu'il y aura comme c'est le cas avec le Lasir et Total Energie un contrat cadre Infranalytics avec une somme d'argent allouée pour des prestations, somme qui peut éventuellement réajustée.

Dans l'accord cadre, seule l'acquisition des données a été facturée mais il est prévu qu'il y ait l'analyse des spectres et du rendu du rapport écrit.

LB relève que la durée d'expertise peut être difficile à évaluer et à chiffrer.

HV : Une moyenne pour la RPE a été faite suivant les prestations. Exemple le spintrap est très court par rapport à un matériau. On a fait une péri-équation.

HV : Il y aura une journée industrielle à Lille avec table ronde et présentation prévue en juin 2022.

L'ARPE sera complémentaire avec un réseau de compétences qui couvre à peu près tous les domaines.

VB et EE font remarquer que l'ARPE est une société savante qui n'a pas vocation à fournir des prestations mais plutôt de la diffusion et de l'information. Il serait pertinent de faire adhérer les industriels à l'association pour couvrir tous les besoins de formations en RPE.

SB propose de tenir un stand pour faire connaitre l'ARPE.

HV : Un stand au rendez-vous Carnot est de l'ordre de 2000 €

HV va faire remonter au Codir d'Infranalytics l'existence de l'ARPE et de sa volonté *via* son chargé des relations partenariat industriel de dispenser de la formation et de faire le relais pour des petites prestations. Cette personne participera au Groupe de Travail des industriels pour avoir toutes les informations en temps réels.

OO fait remarquer qu'il n'a pas les informations sur Infranalytics.

VM : Propose une personne qui ne soit pas au sein d'Infranalytics pour gérer les relations industrielles avec Infranalytics.

HV : réunion une fois tous les deux mois avec un accès à tous les documents.

Fin de l'intervention.

2. BILAN ECOLE

Le bilan de l'école qui a eu lieu en distanciel est globalement très positif malgré les difficultés d'organisation. Les participants au nombre de 108 (79 étudiants, 27 académiques et 2 industriels) ont apprécié les différents points suivants :

- les efforts des intervenants pour donner une formation de qualité.
- l'utilisation très professionnelle des outils pédagogiques utilisés
- la qualité du programme scientifique avec des exemples concrets pertinents et variés (nombreux domaines scientifiques visés démontrant ainsi également la richesse de la RPE et son côté pluridisciplinaire)
- la progression de l'école
- la pertinence des supports
- la réalisation d'un cours, devant le spectromètre RPE.

3. PRIX DE THESE

Après discussion, il est proposé pour 2022 d'ouvrir le prix de thèse à deux catégories comme en 2021 avec un montant de 300 € pour chacun :

- Un prix de thèse ARPE adressé à des doctorants utilisateurs avertis pour mettre en évidence le réseau Renard et l'utilisation de la spectroscopie RPE comme outil pertinent de caractérisation dans de nombreux domaines.

- Un prix utilisateur avec une ouverture aux listes de diffusion de la RMN et du réseau Renard. L'évaluation des candidatures se fera sur la base de l'apport de la spectroscopie RPE comme outil pertinent dans une réponse à une problématique donnée, pour une utilisation ponctuelle sur la durée de la thèse.

Les membres du CA se réservent le droit d'attribuer un ou deux prix de thèse en fonction du nombre et de la qualité des dossiers déposés.

La date de l'appel pour les candidatures sera vers mi-novembre et clôturé **le 21/01/2022.**

Les dossiers sont à envoyer au président OO, et à la secrétaire SC, et seront composés des documents suivants :

- CV + liste des travaux en deux pages maximum
- Résumé de la thèse en 5 pages maximum en français ou en anglais en faisant apparaitre l'apport de la RPE
- Rapport de soutenance
- Lettre de recommandation du directeur-rice de thèse
- Thèse en PDF

4. BOURSES ETUDIANTS

Les bourses de mobilité sont reconduites avec la prise en charge du voyage. Les demandes seront à adresser à OO et SC. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée avant **le 05/02/2022**.

5. ORGANISATION DES JOURNEES PARISIENNES DE L'ARPE

Journée Scientifique de l'ARPE le 17 Mars 2022 et technic'ARPE le 16 Mars

Cette journée se fera avec la participation de Bruker.

Prix des journées :

- Journée scientifique + cotisation : 40 euros
- Journée scientifique + cotisation doctorant/post-doctorant : 20 euros.
- Journée scientifique sans adhésion : 60 euros
- Journée technic'ARPE : gratuite pour les adhérents.

Les inscriptions sont avant le 05/03/2021.
EE doit faire le point avec MM pour évaluer le nombre de personnes inscrites l'année dernière.

Pas de séance poster.

La séance est levée à 12h30,

Sylvie Choua

Secrétaire de l'ARPE